



An - nasr

Vendredi

n° 007 du 05 mars 2004

« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon »

S'il y a bien une accusation, une question qui ne manque jamais de tomber c'est bien la question de la **f e m m e m u s u l m a n e**. Dans leur critique, il y a une partie de vérité et une autre, propre aux stéréotypes occidentaux sur la condition féminine en **I s l a m**. Nos filles, nos femmes, nos sœurs, constitue en gros la moitié de la Oummah (communauté). Dieu, dans sa Sagesse, n'a pas attendu que des européennes dessinent pour elles les plans de leur libération! Pendant qu'en Europe on avisait pour savoir si la femme est une "chose" ou "une personne", Dieu, le même Dieu qu'on supplie dans nos prières, déclarait dans son livre, le Coran sacré, que les femmes sont les sœurs (c.a.d. égaux) des hommes. Dieu a déclaré qu'elles ont des droits sur eux, tout comme ils ont des droits sur elles, excepté que l'homme a une prééminence car il a la responsabilité de sa famille et qu'il doit donc supporter le fardeau social, fardeau dont sont exemptées les femmes (Coran S2V228). Il ne s'agit pas là d'une distinction hiérarchique, car, et c'est l'important, l'égalité est parfaite en

droits, en dignité, en religion (Coran S3V195 - S4V1 - S19V95). Et rappelons simplement que notre Saint prophète dans son message d'adieu (c'était donc important pour lui!) nous a exhorté en ce sens: *"Traitez bien vos femmes et soyez gentils envers elles car elles sont vos partenaires"* (et non vos subordonnées, ni vos propriétés!). Beaucoup de hadiths confirment les injonctions de notre prophète concernant le bon traitement et l'équité envers les femmes.

Être doux et aimable avec sa femme et sa famille est une Sunnah *comme les autres, rétribuée comme les autres.*

Il convient de ne

j a m a i s l ' o u b l i e r. *"Le plus parfait des croyants est celui qui a la meilleure conduite. Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui sont les meilleurs avec leurs femmes."* Hadith (Tirmizi). Et il est étrange que certains d'entre nous, sous le poids des traditions ou coutumes non-islamiques, par ignorance totale des lois coraniques, perpétuent des actes d'un autre âge: les femmes ne doivent jamais sortir de chez elles, battent leur femme en cas de désaccord, ne consultent jamais leurs enfants ou femmes pour les grandes décisions, ne discutent jamais avec leur famille, font des mariages arrangés sans l'accord des enfants,

CELEBRATION DU 08 MARS

La condition de la femme musulmane en question.

bref ils se conduisent , en véritables potentats, à l'opposé des recommandations divines ou du prophète . Nul ne devrait imposer à nos femmes ce que Dieu n'a pas cru bon leur imposer! Ni leur interdire ce que Dieu ne leur a pas interdit! A-t-on le droit de se substituer à Dieu? Chacun est responsable de ses actes et devra en répondre devant Allâh.

Il ne convient pas non plus d'aller jusqu'à un laxisme sur les principes islamiques. Cette attitude est malheureusement tout aussi condamnable !

Non, la solution se trouve dans la mesure, dans l'équilibre. Car nous devons tous prendre conscience de l'importance extrême du noyau familial dans la société musulmane, et que nous devons tout faire pour y faire régner l'harmonie, la joie, et la fierté d'être musulman. C'est dans la famille qu'est donnée l'éducation des enfants. Aucune nourrice, aucune crèche, aucun enseignant au monde ne pourra remplacer l'amour d'une mère ni l'éducation qu'elle et elle seule, peut donner aux enfants, de par son statut de mère. L'effondrement du noyau familial conduit actuellement le monde occidental à sa perte. Prévenons cela chez nous. Il ne faut donc pas fuir nos responsabilités de parents comme on le voit partout, et tout déléguer sur l'école ou la madressa. L'école a son rôle, la madressa a le sien, et nous, parents, le nôtre, le rôle principal. Le négliger? Ce n'est pas grave....c'est criminel

l
Votre propre chair vous accusera un jour...
C e J o u r - l à !
Ces enfants (filles et garçons) constituent la génération de musulmans de demain. S'ils perçoivent autour d'eux, un Islam "archaïque", et si, parallèlement, ils ressen-

tent, fatalement, une attraction pour ce mode de vie occidental dans lequel ils baignent; qui est en cause s'ils chutent? Qui est en cause, si demain, ces jeunes sont complexés vis-à-vis de leur croyance? Qui sera en cause s'ils auront honte de montrer leur foi? Clairement et nettement: leur éducation, leurs parents ! Apportons grands soins à nos sœurs dans la foi, sans jamais oublier qu'elles nous donneront et forgeront la nation musulmane de demain. Cela nous donne la mesure du respect qu'on leur doit. Prions Allâh, et implorons son aide.

Quoi dire quant aux délirantes et larmoyantes caricatures occidentales sur les femmes en Islam ?
Premièrement, soyez tout à fait persuadé que le sort de nos sœurs musulmanes suscite en leur âme sensible et humaniste une réelle compassion indignée...
Que de belles larmes de crocodiles! Honteuses pratiques, qui consiste à prendre le couvert de l'humanisme pour justifier de propos fielleux à l'encontre de l'Islam.

Des éléments de réponse ont été ébauchés ci-dessus (ce qui est valable pour nous, l'est pour eux)
Il ne faut surtout pas identifier l'Islam à la pratique de certains musulmans, non. Que dit la religion islamique sur la femme? Le Coran met en avant une condition valorisée de la femme . Historiquement, l'Islam a été la première culture à admettre par exemple la totale indépendance financière de la femme, à lui accorder des droits codifiés, que même certaines parties de l'Europe d'aujourd'hui leur refuse (le vote par ex.). Dans l'idéologie islamique, la femme n'a jamais été un objet purement sexuel, à contrôler, à voiler, à ex-

clure de la vie sociale. Et les quelques versets coraniques ci-dessus le disent bien (voir supra)
Qu'on n'accuse pas la position de l'Islam, et ni la présentation qui en est ici faite sur ce "problème" de la femme, de faire l'amalgame entre la condition de femme et la condition de mère..... Ce n'est pas l'égalité quantitative, extérieure (concept humain) que l'Islam préconise, mais plutôt une équité, une justice, un sentiment de complémentarité entre l'homme et la femme, au sein de la famille et de la société en général. La femme, avant d'être une mère, est un être humain, différent de l'homme de par sa nature même. Dieu, notre Créateur Sublime, sait mieux que quiconque les forces et les faiblesses de ses créatures. L'homme, ou la femme, ne peut avec ses sens limités, embraser la science de Dieu. Il recommande à la femme de préserver sa pudeur, avant son mariage, et qu'après son mariage, le rôle de la femme le plus sacré et le plus essentiel est de veiller au bien-être et à l'harmonie du foyer, à l'éducation des enfants et au bonheur de sa famille. Énormes responsabilités, pour quiconque réfléchit aux implications qu'elles comportent. Mais l'Islam ne s'oppose pas au travail de la femme, mère ou célibataire, en dehors de son foyer (en accord avec son mari). Si cela est une nécessité pour le bien-être du couple. Les deux grands principes à respecter, principes imposées par Dieu, mais qui découlent de la logique: le travail exercé par une musulmane doit préserver sa dignité et sa pudeur, tout autant que sa vie de famille (qui ne doit jamais être négligée). Vous avez raison! Ces mêmes principes s'appliquent à l'homme aussi! Mais un détail qui a son importance: l'Islam ne fait aucune obligation à la femme de dépenser (sauf si elle le veut) le salaire de son travail pour l'entretien de sa famille: son salaire ou son héritage lui

appartient exclusivement. Obligation est faite par contre à l'homme de subvenir aux besoins de sa famille par le fruit de son travail. Il faut le rappeler. Le principe général est que tout ce qui touche à la vie du couple et de la famille doit se faire en concertation; et que le mari a la responsabilité de la décision finale, car compte lui sera demandé sur cette responsabilité. Mais, dira-t-on, pourquoi "la prééminence à l'homme sur la femme"? Pourquoi "la femme obtient le tiers de l'héritage de l'homme"? Pourquoi ceci, pourquoi cela? Tout a une réponse. Notre Créateur, dans Son infinie Sagesse, a prévu ce qu'il fallait prévoir, et a fait silence ailleurs. Rien n'est f o r t u i t . Mais, la globalité de ce problème ne peut certes être exposée en quelques lignes, il faut le relier à une autre religion, autre histoire, autre culture, les exposer en préliminaire et ce n'est pas peu dire! Vous savez le mot "autre"? L'autre", est un mot que l'occidental connaît peu. Cet "autre" qui est différent, donc, forcément coupable.

Nous, musulmans et musulmanes, acceptons l'ensemble du message coranique. Et nous ne faisons aucun accommodement, c'est la Parole de Dieu, incréée et éternelle. Dieu sait mieux, c'est tout. Nous faisons acte d'Islam non par foi aveugle, mais par acceptation de la cohérence de l'ensemble des principes de Dieu dans le Coran, car nous restituons le problème dans ce cadre et non selon l'étroite vision occidentale.

Source: *L'islam en ligne de mire 2003*

LISEZ ET FAITES LIRE
AN NASR VENDREDI

Message du président de l'AEEMB à l'occasion de la JPO 2004

L'Association des Élèves et Étudiants Musulmans au Burkina reconnue officiellement le 21 janvier 1986 œuvre depuis lors à la promotion de l'islam au sein de l'école au Burkina de manière particulière et de la jeunesse de façon générale. C'est une organisation qui en plus de ses actions en faveur de l'élève et de l'étudiant musulman offre plusieurs services à la société burkinabé. Cependant bon nombre de personnes bien que bénéficiant de ses services ignorent toujours son fonctionnement et son organisation. En outre, beaucoup la perçoivent de loin comme une structure enfermée, possédant beaucoup de financement extérieur. C'est pourquoi le Comité Exécutif de l'AEEMB lance cette année la 1^{ère} journée porte ouverte (JPO) 2004 de l'association.

Il s'agira pour les militants et les sympathisants de découvrir ou de redécouvrir tout le schéma d'organisation, de fonctionnement de l'AEEMB. En plus, c'est l'occasion d'échanger avec les premiers responsables de l'association, de visiter son administration et ses installations. Enfin, de vivre en image près de deux (2) décennies d'existence de la structure.

L'organisation de cette 1^{ère} JPO vise à rapprocher d'avantage l'association de ses sympathisants et de faire tomber certaines appréhensions ; et de permettre à tout un chacun de découvrir de fond en comble les méthodes de fonctionnement, de gestion et de travail de la structure.

Cette 1^{ère} JPO est prévue pour le 07 mars 2004 à partir de 8 heures 00 au siège national.

Militantes et militants, sympathisants et partenaires, vous y êtes tous cordialement invité.

Adama COULIBALY

PROGRAMME DE LA J.P.O

2004

(07 MARS 2004)

7H - 8H

- Installation des stands

8H - 17H

-- Grandes expositions publiques de photos, de la bibliothèque, de la discothèque, des journaux.

-- Informations et renseignements sur l'AEEMB

-- Animations

-- Jeux - concours

21 H 00

- Projection : *Les miracles du coran*